



LA SEXUALITE TABOU A L'ECOLE

Les circulaires de 2001 et 2003 ont rendu obligatoire l'éducation à la sexualité, mais sans que les professionnels que sont les enseignants n'y donnent réellement suite. Enquête sur un corps qui reste largement tabou à l'école.

"Normalement, à l'école, le corps doit se faire le plus discret possible » analyse Claude Lelièvre, professeur d'histoire de l'éducation à Paris V.

Et il poursuit son constat : "le corps (...) doit être soumis". Cette non reconnaissance du corps, comme si l'école n'existait que par l'intellect, est la définition même d'un tabou, « *ce sur quoi on fait silence, par crainte, pudeur* » dit le dictionnaire Robert. C'est peu dire, les enseignants savent bien qu'à l'école on est mal à l'aise avec le corps. Le poids des siècles passés n'y est pas pour rien. Vilipendé par les religions qui y voient souvent le lieu de toutes les perversions, le corps est ignoré à l'école. Et l'on ne parle d'éducation à la sexualité que depuis 40 ans. Les programmes eux-mêmes ne la rendent obligatoire que depuis 2001.

Aucune enquête ne précise le nombre d'enseignants qui pratiquent, comme l'indiquent pourtant les textes, cet enseignement. Mais il suffit de demander autour de soi, dans les cours de récré, pour se rendre à cette évidence : l'éducation à la sexualité est ultra-minoritaire. D'en parler suscite encore des regards gênés ou des craintes, comme la réaction supposée négative des parents souvent mise en excuse. Et l'on n'ose pas parler de l'aspect plaisir, désir, amour, qui fait pourtant partie des discussions et de jeux des enfants. L'administration elle-même est gênée. L'an dernier l'observatoire national de la

sécurité des établissements scolaires a voulu lancer une enquête sur l'état des toilettes dans les écoles de deux départements. Les Inspecteurs d'académie s'y sont opposés.

La France est de culture latine, voilà une excuse ! Il est vrai qu'une récente enquête européenne montre du doigt les pays latins

(en fait ce serait plutôt catholiques) qui n'ont pas la même ouverture d'esprit sur ces questions que les pays de culture protestante. On y enseigne moins la sexualité et les enquêteurs en tirent tout de suite les conséquences pour la vie des jeunes. Les Hollandais ont le

taux le plus bas de grossesse chez les adolescentes, l'Irlande et la Bulgarie le plus haut. L'intolérance face à l'homosexualité n'est pas mentionnée dans l'enquête, mais là encore le silence assourdissant de l'école produit les mêmes effets néfastes. Là où des programmes ont été mis en œuvre, la libération de la parole conduit aux meilleurs résultats, aussi bien en termes de liberté individuelle et de respect de l'autre, qu'en terme de sécurité et de réactions face aux agressions. Mais là également l'administration ne fait pas preuve de dynamisme, comme le montre notre reportage dans le Pas-de-Calais.

Pourquoi donc cette peur du corps ? Car si l'on peut invoquer pour tout un chacun la paralysante pudeur de nos cultures, il devient plus difficilement compréhensible qu'un professionnel préfère omettre l'obli-

"L'éducation à la sexualité est une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen".
circulaire février 2003

Dossier réalisé par
Lydie Buguet,
Philippe Hermant, Daniel Labaquère,
Arnaud Malaisé, Jacques Mucchielli.



Les enseignants sont particulièrement mal à l'aise, mal préparés à répondre aux questions des enfants.

gation que lui imposent les programmes. Que disent-ils ? La circulaire du 17 février 2003 relative à « l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées », place celle-ci comme « une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen ». Après avoir rappelé la complémentarité avec les familles, la nécessité de prévenir les risques et de protéger les jeunes, ainsi que le versant des connaissances biologiques, elle propose « une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques » de l'éducation à la sexualité.

Les pistes à aborder sont multiples, de l'intime à l'image de soi, du respect de son corps au respect des autres, des limites et interdits aux normes et aux modèles véhiculés par les médias, de l'égalité des sexes au respect des différences. Comme le préconise le guide du formateur du ministère, « dans l'espace neutre de la laïcité, l'éducation à la sexualité peut trouver sa place, sans froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer les valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre ».

d'empressement de l'administration, la pression toujours importante des radicalismes religieux expliquent pour une bonne part les non-dits qui continuent à entourer le corps à l'école. Bien sûr, le sujet reste sensible et comme le dit Claude Lelièvre, « les enseignants sont effective-

ment embarrassés pour savoir ce qu'ils doivent faire ». Mais toutes ces bonnes raisons n'exonèrent pas totalement les enseignants. L'enjeu est réel. Aux trois quarts féminine, la profession sait en effet que par là commencent le respect et l'égalité entre les sexes.

CE QUE DISENT LES CIRCULAIRES

La circulaire* du 17 février 2003, parue au BO n°9 du 27 février 2003 est consacrée à l'éducation à la sexualité. En refusant de se cantonner aux contenus biologiques, elle rompt avec l'information sexuelle qui pouvait être dispensée auparavant. Elle détaille des objectifs très ambitieux et précise les modalités de sa mise en œuvre en mentionnant explicitement les trois cycles de l'école primaire. Elle est complétée par un guide du formateur, à destination des enseignants de collège et lycée (seulement...). Comme le préconise le guide du formateur du ministère, « dans l'espace neutre de la laïcité, l'éducation à la sexualité peut trouver sa place, sans froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer les valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre ».

La circulaire précise « ... les temps qui lui sont consacrés seront identifiés comme tels dans l'organisation de la classe ... à l'école, le nombre de trois séances annuelles doit être compris plutôt comme un ordre de grandeur à respecter globalement dans l'année... l'ensemble des questions relatives à l'éducation à la sexualité est abordé collectivement par l'équipe des maîtres lors des conseils de cycle ou conseils des maîtres. Les objectifs et les modalités seront présentés en conseil d'école... »

* <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

Les documents du ministère sont disponibles sur [eduscol : http://eduscol.education.fr/D0060/pedagogie.htm](http://eduscol.education.fr/D0060/pedagogie.htm)

L'absence quasi totale de formation, le peu

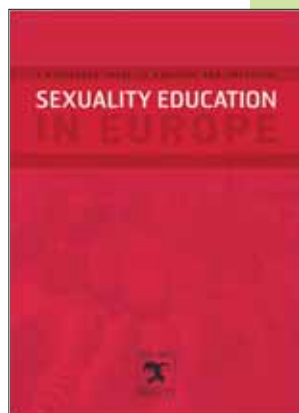


UN RAPPORT SUR LA DIVERSITÉ EUROPÉENNE

Où l'on voit qu'entre le nord luthérien et le sud catholique, les différences sont en général sensibles.

Selon une étude sur l'éducation sexuelle des jeunes Européens*, les 26 pays étudiés ont une vision bien différente de ce que doit être l'éducation à la sexualité. Ainsi, si les pays scandinaves ont une politique très volontariste sur le sujet, les objections restent vives en Pologne, en Lettonie et même en Italie. Le rapport montre l'intérêt d'inscrire l'éducation scolaire dans une stratégie nationale qui inclut les médias.

Les champions en matière d'éducation à la sexualité sont les Néerlandais. Les auteurs font un lien avec le fait que ce pays enregistre le taux européen le plus bas des grossesses chez les adolescentes : 7,1 pour 1000 filles âgées de 15 à 19 ans contre 19,3 en Irlande ou 39 en Bulgarie. Depuis les années 60, le pays favorise une approche pragmatique de la question sexuelle qui associe l'accès à la contraception, l'éducation à la sexualité et l'avortement. La télévision y joue son rôle avec des programmes consacrés à ces sujets. A l'école, le terme utilisé est « la formation à la sexualité ». Elle aborde le développement physique et émotionnel, la reproduction, les relations, le comportement sexuel et les questions psychosexuelles (masturbation, problème sexuel...) Rien n'est gagné pour autant. Depuis 10 ans le pays assiste à un accroissement des comportements à risque. Les rédacteurs du dossier y voient la conséquence des incertitudes politiques intérieures et celle de l'arrivée de nouvelles populations immigrées.



A l'opposé, la Lettonie n'a introduit l'éducation à la sexualité dans ses programmes qu'en 1998. Elle commence en primaire avec la question des genres et du développement de l'enfant et se poursuit au début du collège avec des sujets tels que « les différents rôles au sein de la famille », pour, plus tard, aborder la question de « grossesse et planning familial ». Les rédacteurs mettent en parallèle la frilosité politique à aborder ces questions avec l'accroissement des cas d'infections VIH recensés dans le pays.

* « Sexuality education Europe – A reference guide to policies and practices », International Planned Parenthood Federation
http://www.euro.who.int/Document/RHP/SexEd_in_Europe.pdf

A Calais, les élèves de CM2 de l'école Mouchotte suivent le programme d'éducation à la sexualité et de prévention des abus sexuels « A chacun son corps ».

Sur l'écran, deux petites filles d'une dizaine d'années discutent, l'une embêtée explique « Mon demi-frère qui a 15 ans prend son bain avec moi, me dit que je suis belle, me caresse, veut que je le caresse. Il me dit qu'entre frère et sœur, c'est normal... ».

L'image se fixe et les élèves de CM2 de l'école Mouchotte de Calais entament, avec Véronique Thorel, infirmière au collège voisin, et Cyril Courcot, BD REP de l'école, un échange sur la scène qu'ils viennent de voir. Normalement, sans railleries ou sourires gênés, la discussion s'installe. « Comment est le frère, physiquement ? » interroge Véronique. « Il est formé, il a subi les transformations de la puberté » répond Olivia. « Son sexe est devenu plus grand, plus gros. Les poils ont poussé sous les aisselles, les bras, le sexe » explique John. Très vite, le terme d'attouchement est exprimé par les élèves, l'indignation et les conseils fusent : « il n'a pas le droit...il faut en parler ». A l'écran la scène reprend « - Ton frère t'embête toujours ? - Non, j'en ai parlé à ma maman ». Véronique et Cyril réinterviennent, insistent sur l'importance de parler, de dire ce que l'on ressent et font rappel de situations vues lors des précédentes séances du programme « A chacun son corps ».

CHACUN SON CORPS

Une action mise en place il y a une dizaine d'années par le Conseil général et l'Inspection académique du Pas-de-Calais. « *Les objectifs, expliquent Véronique, sont de développer la confiance et l'estime de soi, ainsi que le respect d'autrui ; d'évaluer les situations potentiellement dangereuses et d'amener l'enfant à établir des règles d'auto-protection ; de déculpabiliser l'enfant et l'entourage* ». Pour cela, a été créée une mallette pédagogique contenant un nombre important d'outils censés aider les personnels formés pour intervenir dans les classes. A raison de cycles de 9 séances d'une heure, Véronique et Cyril – comme d'autres maîtres surnuméraires et infirmières de la circonscription – se rendent dans toutes les classes de CM2. Toujours en lien avec les enseignants comme le précise Cyril « *puisque'ils complètent l'information, d'une séance à l'autre, le plus souvent par un travail écrit sur fiche* ».

Le programme est ainsi basé sur deux vidéos. « *Au bonheur de la vie* » une série éducative produite avec le soutien du ministère de la santé et du planning familial qui traite de l'éducation sexuelle et de la vie affective. A l'aide d'albums photos, d'illustrations schématisques ou imagées ce dessin animé apprend aux enfants à connaître leur corps, à ne pas avoir peur des évolutions physiques et psychologiques de l'adolescence... Une série qui a beaucoup fait parler d'elle lors de sa première diffusion en 1993, où des manifestations et des pétitions se sont organisées contre l'émission jugée à caractère pervers par les évêques français. On lui reprochait alors de banaliser la sexualité et de la présenter de façon trop ludique. Le deuxième outil « *ça dérap* » propose, lui, une succession de saynètes illustrant des situations de maltraitance graduées, sous une forme interactive puisque les élèves sont sollicités pour s'exprimer.

C'est ainsi le cas dans la classe où Véronique et Cyril présentent deux nouvelles situations entrecoupées de clips chantés qui confortent les enfants dans leurs choix « *c'est une planète, un vrai trésor / mon corps c'est sûr il vaut de l'or / je veux l'écouter et l'aimer fort / je suis d'accord avec mon corps / je sais ce qui me plaît ce qui me fait du bien. / Mon corps me dit écoute-moi il m'appartient, / il est à moi, chacun son corps, laisse le mien...* ». Ces deux nouveaux exemples sont également l'occasion pour les



Les élèves s'expriment autour d'une succession de saynètes illustrant des situations de maltraitance.

deux animateurs de revenir sur les règles d'autoprotection élaborées avec les élèves et affichées dans la classe : « - *Est-ce que ça me plaît ? Est-ce que je peux trouver de l'aide ? Est-ce que j'ai prévenu la personne qui me garde ? 1 seul non...c'est non !* ». Mais c'est aussi un moment où Véronique met en garde les enfants vis-à-vis des situations proposées, « *les deux saynètes comme la précédente, n'osent pas présenter les parents abuseurs ou les violences intrafamiliales. Dans les exemples proposés, c'est toujours un demi-frère, un beau-père ou un « nouveau papy » qui sont auteurs des agressions et les parents sont toujours montrés comme des refuges, des êtres sains* ».

Dans le département, le Conseil général - qui assurait la formation des formateurs, prenait en charge les remboursements des frais de déplacements, finançant les mallettes pédagogiques - s'est retiré du dispositif. Calais, notamment ce quartier du Beaumarais, placé en ZUS (zone urbaine sensible) et en secteur « *prévention de la*

violence » est l'un des rares lieux du Pas-de-Calais, voire de France, où une telle initiative existe. Les bonnes volontés locales ont été sollicitées : le médecin de PMI a assuré la formation des enseignants, la politique de la Ville a permis l'achat du matériel. La présence des maîtres surnuméraires a permis à l'action de se poursuivre. Mais, la scission du REP en réseau ambition réussite (RAR) entraînera à la prochaine rentrée la transformation des postes surnuméraires 1^{er} degré en postes 2nd degré. Dans ce contexte où il est de plus en plus demandé de prouver l'efficacité d'une action par des indicateurs pour espérer qu'elle soit retenue « *A Chacun son corps* » risque donc fortement de devoir être abandonnée. Difficile en effet d'en évaluer l'impact même si tous les acteurs du terrain s'accordent à dire que cette action est bénéfique voire même primordiale. A Calais comme dans la plupart des écoles qui la pratiquent l'éducation à la sexualité passe bien souvent par une sensibilisation des enfants aux dangers de la maltraitance sexuelle.

HOMOSEXUALITÉ LE GRAND SILENCE

L'école continue à ignorer l'orientation sexuelle, qui demeure le "super tabou".

LES TOILETTES AUSSI ?

Début 2006, l'observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur a voulu lancer une enquête sur un état des lieux des toilettes scolaires dans deux départements.

Mais la transmission d'un questionnaire aux parents via le cartable des enfants lui a été refusée par les inspections académiques des deux départements envisagés pour cette étude. Les toilettes à l'école seraient-elles taboues ?

Depuis plusieurs années, différents problèmes sont pointés du doigt. Certaines toilettes sont vétustes, d'autres éloignées, voire difficilement accessibles, leur nombre n'est pas suffisant, le papier toilette manque... Et surtout, l'intimité en maternelle n'est pas de mise, par manque de portes ou de séparations garçons-filles. Une enquête de la FCPE menée à Paris en 2003 avait souligné que sept enfants sur dix se plaignaient des toilettes de leur école.

Urologue et pédiatre, Michel Averous estime qu'« un enfant doit pouvoir totalement vider sa vessie 5 ou 6 fois par jour, dont deux voire trois fois pendant le temps scolaire ». Mais cela n'est possible que dans « des conditions correctes d'hygiène, d'intimité et de tranquillité ».



Le silence assourdissant de l'école sur la question de l'homosexualité commencerait-il à se lézarder ? Les évolutions et les interrogations de la société percutent le système scolaire car elles concernent à la fois les parents, les enfants et les enseignants. En 2004, le ministère estimait à 100 000* le nombre d'enfants scolarisés dont un des parents vivait avec une personne de même sexe, estimation dépassant 250 000 pour Martine Gross, présidente de l'Association des parents gays et lesbiens. Ce qui plaide pour que la situation familiale de ces enfants, qui n'est pas marginale, soit prise en compte par l'institution.

Le fait de ne pas aborder ce thème à l'école laisse le champ libre aux injures de la cour de récré. Celles-ci seront, pendant de nombreuses années, la seule référence pour des jeunes se sentant confusément « différents » : comment construire sa personnalité, sa sexualité d'adulte, quand ce que l'on ressent est assimilé par tous à quelque chose de honteux, digne d'être moqué ? Inutile de chercher beaucoup plus loin les causes de la « sursuicidalité »** des jeunes homosexuels. Mais comme le dit Laetitia, enseignante dans l'Orne, « il y a aussi le silence. Si l'injure s'inscrit au fer rouge dans la chair, le silence est peut-être encore pire : on n'existe pas ! »

A l'école primaire, bien que la circulaire du 17 février 2003 mentionne de manière explicite « la lutte contre les violences sexistes et homophobes contraires aux droits de l'homme », ainsi que « le respect de soi et de l'autre ou l'acceptation des différences », ces sujets « difficiles » ne sont pas traités. Pourtant, comme le dit Didier Genty, directeur d'école à Toulouse, et fort d'une double expérience de formateur en éducation à la sexualité et de responsable associatif : « Cela ne pose pas de problème aux petits de l'école primaire. Ils ne sont pas dans le questionnement de leur sexualité, mais dans celui de leur identité. » Comme lui, Catherine Marjollet, enseignante à Marseille, aborde l'homophobie dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, comme l'ensemble des discriminations, en mettant en évidence l'exclusion et ses conséquences.

Des gays et des lesbiennes sont enseignants. Si les lois leur accordent aujourd'hui le droit de ne pas être discriminés, l'amalgame homosexualité/pédophilie perdure encore trop souvent, et oblige nombre d'entre eux et d'entre elles à vivre secrète-



Brochure intersyndicale réalisée en 2005.

ment, voire à changer de poste lorsque des réactions d'intolérance se manifestent. Le soutien de leurs collègues et de l'administration ne suffit pas en général à maintenir des conditions de travail suffisamment sereines.

Pour lutter contre l'homophobie, une intersyndicale, à laquelle s'est jointe la FCPE*** diffuse un « 4 pages », organise des colloques, participe à la Marche des fiertés. Par deux fois, syndicats et associations ont été reçus au ministère, sans résultat. Mais l'exemple nous viendra peut-être d'ailleurs : au Québec, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, des initiatives sont prises. En Belgique, le ministère de l'éducation de la communauté francophone vient de faire paraître un guide pédagogique**** de 140 pages, intitulé : « Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité ».

contact : homophobie@snuipp.fr

* « L'éducation à la sexualité au collège et au lycée », Guide du formateur, DESCO, février 2004, CNDP, page 14

** Eric Verdier, Jean-Marie Fridon, « Homosexualité et suicide », ed. H&O

*** FSU, Sgen-CFDT, Ferc-CGT, Se-UNSA, FCPE, UNEF, UNL

**** <http://www.enseignement.be/librairie/documents/respelp/doc/HomoPhobie-04.pdf>

"LE CORPS SEXUEL EST UN OBJET D'ATTENTION DANGEREUX"

Pour Claude Lelièvre, toute l'histoire de l'école montre que le corps n'y a pas sa place. Difficile alors de parler de sexualité !

L'éducation sexuelle à l'école est un phénomène récent...

Pendant très longtemps, il n'y a eu ni information ni éducation sexuelle à l'école. C'est seulement après 68 et ses retombées, en particulier dans les lycées, qu'il a été décidé d'instituer une information sexuelle obligatoire (circulaire Fontanet 1973). Mais ce n'était pas du tout une éducation sexuelle obligatoire, comme dans les nouvelles circulaires de 2001 et 2003.

Dans quelle optique est-elle abordée ?

La question est posée à l'école à travers le « sexe dangereux », les risques de grossesse, les maladies transmissibles, le sida, l'agression sexuelle, la pédophilie.... On demande à l'école d'intervenir sur la question sexuelle parce qu'elle apparaît comme dangereuse. L'école est placée là au centre d'une tempête, alors qu'elle ne cherche qu'à éviter les turbulences, pour fonctionner dans la sérénité, le consensus. Ce sont les raisons fondamentales pour lesquelles l'école traite cette question. Alors, bien sûr, il est très difficile de parler du plaisir et du désir. On est dans une série de paradoxes, et il faut comprendre que traiter la sexualité dans ses acceptions qui ne soient pas simplement d'informations biologiques, rompt avec le fonctionnement de l'école.

Que voulez-vous dire ?

Normalement à l'école, le corps doit se faire le plus discret possible : l'organicité du corps, le bruit parasite, l'odeur, l'excitation, le relâchement, les mouvements, sont à peine tolérés. Par exemple, le professeur qui apparaît agité, ou qui a une voix excentrique, va attirer l'attention et être regardé bizarrement. L'école repose sur l'idée d'une maîtrise assez fondamentale du corps, de façon à ce que les corps, aussi bien celui de l'élève que celui du professeur, se fassent oublier le plus possible et soient maîtrisés. Bien sûr on n'en est plus à l'école de la 3ème République, où il y avait une série de procédures pour que les mouvements se fassent en ordre, que l'attitude des élèves et leur immobi-

lité soit garantie, que le maître soit calme et ordonné, mais, au fond, on n'en est qu'à des tolérances à la marge ! L'école est un espace tout à fait particulier où l'intellect, les apprentissages, les échanges intellectuels, doivent dominer. Le corps, en particulier dans son organicité, doit être soumis.

L'irruption du corps sexué y apparaît totalement incongrue : dans l'école le corps ne doit pas être objet d'attention, et là, non seulement il le devient, mais en plus il est dangereux.

Pourquoi les enseignants ont-ils tant de mal à traiter cette question ?

En premier lieu, c'est vraiment un sujet extrêmement délicat, même si l'on peut penser qu'il est en principe plus facile de l'aborder avec des enfants qu'avec des adolescents. C'est d'ailleurs très difficile aussi pour les familles.

Auparavant, il n'y avait pas trop de problèmes, car on ne faisait que de l'information, purement biologique et basée sur le volontariat, aussi bien pour les élèves, les familles, que les enseignants.

Les enseignants d'aujourd'hui n'ont pas eu de modèle d'instituteurs capable d'enseigner l'éducation sexuelle, et surtout, ils n'ont le plus souvent pas bénéficié eux-mêmes d'éducation sexuelle. Ils sont effectivement embarrassés pour savoir ce qu'ils doivent faire, d'autant plus qu'ils n'ont pas été formés pour cela. Dans le second degré, il est indiqué dans les circulaires qu'un ensemble de professeurs, de disciplines, concourent à l'éducation sexuelle, avec l'aide de personnels de santé, d'associations... A l'école primaire, cette responsabilité est donnée explicitement au seul maître de la classe ! On comprend bien que les maîtres soient très gênés par la nécessité donnée institutionnellement d'en parler.

D'autant qu'à l'école primaire se pose la question des contacts physiques...

La distance, l'interdiction de contacts physiques entre l'élève et le maître, ont suivi une évolution assez rapide. Gifles et violences



Entretien avec

Claude Lelièvre

Claude Lelièvre est professeur d'histoire de l'éducation à l'université Paris-V.

physiques, dont l'interdiction est séculaire, ont tendance à diminuer, même si l'on sait que l'intervention dans les bagarres et les confrontations d'élèves occasionnent des contacts physiques. Par contre, les enseignants ont développé depuis quelques années, une forte appréhension dans les contacts d'enveloppement et de soin des enfants jeunes, en particulier depuis les mises en cause d'enseignants, dont il faut rappeler qu'elles sont injustifiées trois fois sur quatre.

Les profs, l'école et la sexualité, Claude Lelièvre, Francis Lec, Odile Jacob, 2005